

AIDE-MÉMOIRE
PRÉSCOLAIRE 5 ANS
2024-2025

Chers parents,

Vous venez de procéder à l'inscription pour que votre enfant fréquente une classe préscolaire en 2024-25¹.
Voici les étapes à venir. Ce document sert d'aide-mémoire.

À compléter par l'école :

Nom de la direction : Marie-Claude Levasseur, directrice, Marie-Pierre Côté, directrice adjointe, Sonia Houle, directrice adjointe

Téléphone de l'école : 450-492-3500

Téléphone du service de garde : 450-492-3500, poste 6028

Horaire de l'école pour les enfants du préscolaire : 8 h 40 à 11 h 18 et 12 h 36 à 14 h 48

Temps de l'année	Actions prévues par l'école	Actions de la part du parent ou notes à ne pas oublier
Novembre/ Décembre	<ul style="list-style-type: none"> Inscription sur rendez-vous à l'école de quartier. Procéder à l'inscription pour le SDG. 	<ul style="list-style-type: none"> Compléter les documents pour officialiser l'inscription. Apporter les documents indiqués par l'école lors de votre rendez-vous.
Janvier		Retourner à l'adresse courriel suivante ou directement à l'école : des-pionniers@cssda.gouv.qc.ca <ul style="list-style-type: none"> Le portrait de votre enfant complété par le service de garde éducatif à l'enfance (CPE, garderie, milieu familial).
Avril	<ul style="list-style-type: none"> Confirmation de l'école d'appartenance (Préscolaire 5 ans). Le Service de l'organisation scolaire et du transport attribue les places aux élèves dont l'adresse de résidence est la plus près de l'école en fonction du transport disponible et de la capacité d'accueil du Centre de services scolaire. Cela signifie que l'école d'appartenance peut être modifiée au cours de l'été. L'école de fréquentation peut différer de l'école d'inscription. 	
Avril	Courriel indiquant la date et le déroulement de la journée du préaccueil.	
Mai ou juin	Lors de cette journée, les intentions sont de : <ul style="list-style-type: none"> Accueillir l'enfant et sa famille Procéder à l'inscription pour le SDG si cela n'a pas été fait lors de l'inscription en novembre/décembre. 	<ul style="list-style-type: none"> Lors de cette journée, vous êtes invités à rencontrer les enseignants.es et à visiter une classe du préscolaire et un local du service de garde scolaire¹. Inscrire votre enfant au service de garde scolaire, soit : <ul style="list-style-type: none"> Matin – midi – soir Midi seulement (service de diner)
	Rencontre d'informations: SDG, transport scolaire, le déroulement de la rentrée, le programme, etc.	

¹ Une communication de l'école comme la transmission d'une lettre de l'école à ses futurs élèves pour les inviter à un préaccueil ou pour leur transmettre de l'information générale ne les soustrait pas d'un éventuel transfert obligatoire.

<p>Au plus tard le 15 juin</p>		<p>Si nécessaire, retourner à l'adresse courriel suivante ou directement à l'école : des-pionniers@cssda.gouv.qc.ca</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un deuxième portait de votre enfant complété par le service de garde éducatif à l'enfance (CPE, garderie, milieu familial).
<p>Été</p>	<p>Courriel indiquant l'horaire de la rentrée scolaire, la liste de matériel à prévoir, etc.</p>	<p>Suggestions pour faciliter la transition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marcher près de l'école • Jouer dans le parc-école • Utiliser les contenants prévus dans la boîte à lunch pour se pratiquer à les ouvrir et à les fermer • Parler positivement de l'école <p>D'autres références pertinentes sont disponibles sur le site du CSSDA accessible par ce lien.</p>
		<ul style="list-style-type: none"> • Il est fortement suggéré de prévoir une visite chez le pédiatre ou le médecin de famille, le dentiste et l'optométriste. • Des informations en lien avec la vaccination vous seront communiquées avant l'entrée scolaire. Il est à noter que pour recevoir les vaccins de rappel prévus entre 4 et 6 ans, il faut être âgé de 4 ans et plus au moment de la vaccination.
<p>Aout</p>	<p>Information provenant du transport scolaire indiquant le numéro de l'autobus ainsi que l'heure et l'endroit d'embarquement.</p>	
<p>Aout</p>	<p>Entrée progressive : Dates à venir</p>	<p>Horaire variable pour faciliter l'adaptation à un nouveau milieu pour votre enfant.</p>